



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 10 novembre 2008, à 16h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin, et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée.

Mme la conseillère Carine Lachapelle est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Mme Pauline Legault, trésorier, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16h30. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

383/10-11-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Modifications aux travaux du centre-ville
3. Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

384/10-11-08

MODIFICATIONS AUX TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

CONSIDÉRANT que la Ville a signé, en 2006, un protocole d'entente relatif au projet de réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation avec le gouvernement du Québec (ministère des Transports);

CONSIDÉRANT que, suite à une réévaluation des travaux à réaliser, la ministre des Transports a confirmé par lettre, le 25 juillet 2008, une augmentation de l'aide financière à 3 700 000,00 \$, payable sur deux (2) exercices financiers (2008-2009 et 2009-2010), soit un montant n'excédant pas 2 600 000,00 \$ au cours de l'exercice financier 2008-2009 et le solde de 1 100 000,00 \$ au cours de l'exercice financier 2009-2010;

CONSIDÉRANT que lors de la réalisation des travaux décrétés par la résolution numéro 240/25-07-08 sur la rue L'Annonciation, des conditions particulières ont été rencontrées au chantier rendant nécessaire la réalisation de travaux supplémentaires dans le secteur centre;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2008

CONSIDÉRANT qu'une rencontre entre les représentants du ministère des Transports (dont le directeur régional), de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, et de la Ville, a eu lieu le 10 novembre 2008 en avant-midi dans les locaux du ministère;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, tous les intervenants se sont entendus sur la nécessité de réaliser les travaux supplémentaires proposés par M. Pierre Charbonneau, ingénieur chez Roche;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir avant l'arrivée de l'hiver afin de ne pas laisser la chaussée sur le gravier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation des travaux supplémentaires proposés par M. Pierre Charbonneau, ingénieur chez Roche lors de la rencontre entre les représentants du ministère des Transports, de la firme Roche et de la Ville le 10 novembre 2008, telle solution à être rédigée et fournie à l'entrepreneur, à la Ville et au MTQ par la firme Roche.

Que la Ville paie les montants devenant exigibles pour ces travaux.

De demander à la ministre des Transports du Québec de modifier le protocole d'entente relatif au réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation afin que les travaux autorisés par la présente résolution ainsi que les ajustements à certains autres coûts (honoraires professionnels, divergences avec l'entrepreneur, etc.) dûment autorisés par la Ville et le MTQ y soient inclus et que le montant accordé par le Ministère soit augmenté en conséquence et que les dépenses encourues par la Ville lui soient remboursées.

Que la réalisation de la couche de pavage de surface soit reportée au printemps 2009 malgré le fait qu'il a été évoqué, lors de la rencontre précitée, la possibilité de terminer entièrement le pavage du secteur centre cet automne, si la température le permettait.

ADOPTÉE

Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

385/10-11-08

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16h51.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2008

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe